

INVITATION CHAMPIONNATS SUISSES ESPOIRS FINALE 2024

SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 JUIN 2025,
CATEGORIE J2 A SURSEE

1. INFORMATIONS GENERALES

ORGANISATEUR EXECUTIF :

Artistic Swimming Bern

LIEU :

Hallenbad Campus Sursee

Leidenbergstrasse

6208 Oberkirch

2. INFORMATIONS SUR LA COMPETITION

CLASSIFICATION:

Figures, Solo, Male Solo, Duos, Duos Mixed, Team, Free Combination selon règlement 6.2.

CATEGORIES D'AGE:

15 ans et moins, être en possession du test 4

Pour athlètes masculins:

16 ans et moins, être en possession du test 4

Un-e ou plusieurs athlètes de la catégorie inférieure peuvent participer à la catégorie supérieure SANS être en possession du test requis par la catégorie supérieure; il suffit qu'ils-elles aient le test de leur catégorie.

SUPPLIERS



PARTNERS



CONDITIONS DE QUALIFICATION:

Selon règlement 6.2, art. 4.1.2. Chaque athlète doit être en possession d'une licence valable.

ADMISSION AUX COMPETITIONS FREE ROUTINE:

Les conditions détaillées figurent dans le règlement 6.2, art. 4.2.

Pour la compétition pour le titre sont qualifiées pour les Free Routines :

- en Solo et en Duet les 18 nageur-euse-s / équipes les mieux classé-e-s;
- en Male Solo, Mixed Duet, en Team et en Free Combination toute les équipes figurant dans la liste de qualification.

PROGRAMME:

Le programme définitif sera établi après la réception des inscriptions.

TIRAGE AU SORT:

- Figures : Disponibles **dès le lundi, 2 juin 2025** à 12h00 sur le site internet [Championnats nationaux](#)
- Ordre de départ des Figures: Tirage au sort publié dans la liste de départ.
- Ordre de départ Tech + Free Routine et Free Combination
 - Les listes de qualification seront établies et communiquées au plus vite, après réception des inscriptions.
 - Les startlists J2 + J3 seront établies après les résultats des Figures de la compétition finale.

JURY:

Juge arbitre:

Valentina Bogacheva et Livia Baeriswyl

Responsables des résultats:

Rosita Thöni et TBA

Juges:

Chaque club participant est tenu, selon règl. 6.2, art. 1.4.2, de mettre des juges à disposition **pour toute la durée de la compétition**. Les souhaits particuliers **ne sont pas autorisés**.

Les inscriptions des clubs ne peuvent être acceptées que si suffisamment de juges sont inscrits conformément au règlement 6.2, article 1.4.2.

Chaque club suisse participant doit, conformément au règlement 6.2, article 1.4.2, fournir un-e Difficulty Controller. Si un club participant ne peut pas inscrire de Difficulty Controller, il doit s'adresser à un autre club pour un:une remplaçant:e..

L'inscription doit être faite électroniquement au moyen du formulaire 6.2.1 ([SAAS_Entries.xlsm](#)), sur le même formulaire que les inscriptions des athlètes.

L'ensemble des qualifications doit être inscrit lors de l'inscription.

Inscription finale juges: **27 avril 2025**

Le [Conflict of Interest Form](#) doit en outre être soumis avec les inscriptions au plus tard le 27 avril 2025 pour cette compétition.

3. ENTRIES

FRAIS D'INSCRIPTION PAR START:

Figures :	CHF 50
Solo Tech + Free	CHF 50 (chaque)
Duet Tech + Free	CHF 50 (chaque)
Team Tech + Free	CHF 20 / personne (min. CHF 120, max. CHF 160)
Free Combination	CHF 20 / personne (min. CHF 120, max. CHF 200)

Après la compétition, le secrétariat de Swiss Artistic Swimming enverra les factures !

FORME D'INSCRIPTION:

Electronique, au moyen du formulaire 6.2.1. ([SAAS_Entries.xlsm](#)).

DELAI PRELIMINARY ENTRY:

Samedi, 1^{er} mars 2025

Avec le formulaire [Preliminary entry](#) à: artistic-swimming@swiss-aquatics.ch.

DELAI D'INSCRIPTION:

27 avril 2025 à artistic-swimming@swiss-aquatics.ch

Veillez veiller à ce que les inscriptions soient correctement faites. En cas de travail administratif supplémentaire, des frais de CHF 50 seront facturés.

PENALITES FINANCIERES:

Si une nageuse ou un groupe ne participe pas à la compétition sans annonce de retrait dans les délais impartis **après le 1 juin 2025** les frais d'inscriptions seront facturés (selon règlement 6.2 art. 1.3.3).

Les désinscriptions doivent être envoyées au secrétariat artistic-swimming@swiss-aquatics.ch, cc vboqatcheva@yahoo.com, liviabaeriswyl@hotmail.com, et rosita.thoeni@limmat-nixen.ch, **sinon elles ne sont pas valables.**

Si un certificat médical est fourni dans les trois (3) jours, c'est-à-dire **jusqu'au jeudi, 12 juin 2025** après la compétition, seul le montant des frais d'inscriptions sera facturé.

MUSIQUE ET COACH CARD:

La Coach Card doit nous être envoyée au plus tard jusqu'au jeudi, 29 mai 2025, à 24 heures à vbogatcheva@yahoo.com, liviabaeriswyl@hotmail.com et rosita.thoeni@limmat-nixen.ch. Après ce délai des changements ne peuvent être effectués qu'en cas de retrait d'un-e athlète muni d'un certificat médical.

Les musiques doivent être envoyées au plus tard jusqu'au 30 mai 2025 à info@artisticswimmingbern.ch.

Nommées ainsi :

Catégorie_Discipline_Club_Nom_Prénom

Veuillez prendre une clé USB de réserve avec vous pour la compétition (cf .règl. 6.1 art 4.3).

CONTROLES ANTIDOPAGE:

Les contrôles antidopage sont possibles à tout moment! Les dispositions de Swiss Sport Integrity (antidopage) s'appliquent.

SPORTPRESENTATIONFORM:

Remplir [le formulaire](#) et le renvoyer à office@artisticswimmingbern.ch au plus tard le 30 mai 2025.

HEBERGEMENT:

CAMPUS SURSEE

Veuillez entrer le code promo "Sportarena" lors de la réservation en ligne.

CONTACT:

Pour des questions concernant le voyage, l'hébergement, les repas :
office@artisticswimmingbern.ch

Pour toute question générale sur la compétition et la participation :
artistic-swimming@swiss-aquatics.ch

Swiss Aquatics Artistic Swimming

Ressort Compétitions